

**Rapport sur la qualité des actifs au 30 juin 2015**

**I- Prêts garantis**

1) Répartition par catégories de créances, par types de contrepartie et par types de garantie :

Catégories de créances	Encours
Créances commerciales	0 M €
Crédits à l'exportation	0 M €
Crédits de trésorerie	0 M €
Crédits à l'équipement	0 M €
Crédits investisseurs à l'habitat	33 001 M €
Crédits promoteurs	0 M €
Autres crédits	0 M €
	<b>33 001 M €</b>

Types de contreparties	Encours
Sociétés non financières et entrepreneurs	0 M €
Particuliers	33 001 M €
Autres	0 M €
	<b>33 001 M €</b>

Types de garanties	Encours
Garanties hypothécaires sur habitations	24 480 M €
Cautions délivrées par un établissement de crédit	8 521 M €
	<b>33 001 M €</b>

L'intégralité des prêts garantis par une caution est cautionnée par Crédit Logement.

Il n'y a aucune créance douteuse ou en impayé dans le portefeuille apporté en garantie. Le montant des provisions affectées est donc nul.

2) Répartition des encours de prêts garantis par une hypothèque ou par une caution en fonction de leur quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées :

	Prêts garantis par une hypothèque	Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit
Quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées	Encours	Encours
Capital restant dû à la clôture de l'exercice	16 961 M €	6 395 M €
Produit de la quotité définie à l'article R. 515-2 du Code monétaire et financier et de la valeur du bien donné en garantie	7 519 M €	2 126 M €
	<b>24 480 M €</b>	<b>8 521 M €</b>

3) Répartition en fonction de l'année de conclusion du contrat de prêt :

Année de conclusion du contrat de prêt	Prêts garantis par une hypothèque		Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit	
	Encours	Nombre de prêts	Encours	Nombre de prêts
1993	0 M €	2	0 M €	0
1994	0 M €	15	0 M €	0
1995	1 M €	101	0 M €	1
1996	5 M €	615	0 M €	8
1997	12 M €	960	0 M €	6
1998	31 M €	1 687	0 M €	27
1999	79 M €	3 356	2 M €	77
2000	108 M €	3 982	1 M €	78
2001	139 M €	4 501	4 M €	259
2002	249 M €	6 380	17 M €	706
2003	554 M €	11 253	70 M €	2 005
2004	1 102 M €	17 529	230 M €	4 969
2005	2 104 M €	27 786	516 M €	8 726
2006	2 864 M €	34 324	727 M €	10 650
2007	2 642 M €	31 557	628 M €	8 558
2008	1 473 M €	19 502	339 M €	5 182
2009	1 707 M €	19 755	594 M €	8 039
2010	2 962 M €	32 599	1 563 M €	19 553
2011	2 023 M €	22 080	886 M €	11 535
2012	1 693 M €	17 683	681 M €	7 803
2013	2 554 M €	23 106	1 319 M €	12 207
2014	1 907 M €	17 057	785 M €	7 630
2015	271 M €	2 296	159 M €	1 570
	<b>24 480 M €</b>	<b>298 126</b>	<b>8 521 M €</b>	<b>109 589</b>

4) Répartition selon la durée résiduelle :

Durée résiduelle (années)	Prêts garantis par une hypothèque		Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit	
	Encours	Nombre de prêts	Encours	Nombre de prêts
0	3 M €	913	2 M €	430
1	56 M €	7 088	28 M €	3 016
2	128 M €	8 255	70 M €	4 069
3	225 M €	9 561	123 M €	4 866
4	356 M €	11 143	172 M €	5 134
5	531 M €	13 236	267 M €	6 637
6	654 M €	13 741	306 M €	6 468
7	749 M €	14 007	340 M €	6 191
8	932 M €	15 398	384 M €	6 234
9	1 072 M €	16 582	402 M €	5 966
10	1 324 M €	18 869	572 M €	7 581
11	1 398 M €	18 162	530 M €	6 600
12	1 411 M €	16 638	520 M €	5 813
13	1 482 M €	16 079	492 M €	5 111
14	1 374 M €	14 608	432 M €	4 253
15	1 472 M €	14 039	507 M €	4 701
16	1 610 M €	14 551	464 M €	4 180
17	1 589 M €	13 724	470 M €	4 020
18	1 655 M €	13 187	548 M €	4 201
19	1 435 M €	10 993	476 M €	3 586
20	1 281 M €	9 968	456 M €	3 480
21	957 M €	7 456	228 M €	1 777
22	834 M €	6 272	183 M €	1 386
23	795 M €	5 688	255 M €	1 837
24	683 M €	4 681	196 M €	1 346
25	298 M €	2 040	75 M €	535
26	89 M €	638	13 M €	103
27	46 M €	331	5 M €	36
28	26 M €	175	4 M €	23
29	12 M €	79	1 M €	8
30	3 M €	24	0 M €	1
	<b>24 480 M €</b>	<b>298 126</b>	<b>8 521 M €</b>	<b>109 589</b>

#### 5) Répartition selon la localisation des biens apportés en garantie par pays :

Tous les biens apportés en garantie sont situés en France.

#### 6) Répartition selon la pondération qui leur est attribuée au titre du ratio de couverture des ressources privilégiées :

Le seul organisme de cautionnement garantissant les prêts garantis par une caution composant le portefeuille est Crédit Logement. Crédit Logement n'entre pas dans le périmètre de consolidation au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce et est noté A+ par Standard & Poor's et Aa3 par Moody's. Tous les prêts garantis par une caution inclus dans le portefeuille apporté en garantie sont pondérés à 100% pour le calcul des ratios mentionnés à l'article R. 513-8 du Code monétaire et financier.

#### 7) Répartition des encours des prêts mobilisés par billets à ordres régis par les articles L. 313-42 à L. 313-49 du Code monétaire et financier selon les critères mentionnés au 1) et 5) :

Néant

### **II- Exposition sur les personnes publiques**

Néant

### **III - Organismes de titrisation et entités similaires**

Néant

### **IV- Valeurs de remplacement**

Au 30 juin 2015, les titres et valeurs suffisamment liquides détenus par Crédit Mutuel - CIC Home Loan SFH s'élèvent à 407 606 115 euros et sont exclusivement constitués des éléments suivants :

- Cash : 3 606 115 Euros
- Dépôts à terme des sommes provenant du placement des fonds propres et des emprunts subordonnés : 340 millions d'euros. Ce placement auprès de la BFCM se présente sous forme d'un prêt avec un préavis à 2 jours.
- Dépôts à terme des sommes reçues à titre de collatéral suite à l'activation du Pré-maturity test : 64 millions d'euros. Ce placement auprès de la BFCM se présente sous forme d'un prêt avec un préavis de 2 jours.

### **V- Remboursements anticipés**

Au cours du second trimestre 2015, le taux de remboursements anticipés calculé sur le portefeuille de crédits immobiliers s'élève à 8,06%.

Ce taux est déterminé sur base historique, par type de taux et de produit, selon une méthode forfaitaire consistant à calculer chaque trimestre une moyenne pondérée des taux de remboursements anticipés sur cinq années glissantes.

### **VI- Risque de taux**

Les conditions de fonctionnement de Crédit Mutuel - CIC Home Loan SFH ne doivent pas l'exposer à un risque de taux.

Les fonds collectés par l'émission de titres sont reprêtés à la BFCM avec les mêmes caractéristiques de taux et de durée. L'actif et le passif sont ainsi parfaitement adossés en durée et en taux.

Le risque de taux se résume aux risques liés aux emprunts subordonnés et au placement des fonds propres.

La société pourrait être exposée à un éventuel risque de taux en cas de défaillance de la BFCM. Dans ce cas, la société serait amenée à exercer sa garantie et deviendrait propriétaire des crédits à l'habitat. Les documents du programme d'émission obligent Crédit Mutuel - CIC Home Loan SFH à conclure des swaps spécifiques avec des contreparties devant satisfaire à des critères de rating précis pour la couverture de ces risques dès dégradation de la note de la BFCM.

Suite à la dégradation de la note à long terme de la BFCM à A+ par l'agence de notation Fitch Ratings le 14 décembre 2011, et conformément au prospectus, des swaps ont été mis en place afin de couvrir le risque de taux sur les actifs et passifs.

- L'ensemble des créances clientèle (à taux fixe ou à taux révisable) est swappé contre Euribor 1 mois.
- Les émissions d'obligations de financement de l'habitat ou anciennement « covered bonds », sont également swappées contre Euribor 1 mois.

La contrepartie des swaps est actuellement la BFCM qui bénéficie d'une notation suffisante, au regard des critères d'éligibilité imposés par la documentation du programme d'émission : A-1 (court terme) par Standard & Poor's, P1 (court terme) par Moody's et F1 (court terme) / A+ (long terme) par Fitch.

En cas de dégradation de la note de la BFCM en dessous des seuils A1 (court terme) par Standard & Poor's, P1 (court terme) par Moody's et F1 (court terme) / A (long terme) par Fitch, BFCM devra être remplacé par des contreparties éligibles.

Des swaps miroirs ont été simultanément mis en place entre Crédit Mutuel - CIC Home Loan SFH et la BFCM afin de neutraliser la position de taux créée par la présence des prêts miroirs.

En cas de défaut de la BFCM les prêts sécurisés et les swaps miroirs seront résiliés. Les swaps couvrant les risques de taux et de devises sur les émissions et les actifs conclus avec une contrepartie éligible resteront en place. Le seul risque de taux sera alors un risque sur les fixings, mais ce risque est limité car les actifs et passifs ont été indexés sur Euribor 1 mois.

Au 30 juin 2015, la sensibilité de la valeur actuelle nette du bilan était de 37 millions d'euros pour une hausse des taux de 200pb.

## **VII- Couverture du besoin de liquidité**

L'article R.513-7 prévoit une obligation de couverture à tout moment des besoins de trésorerie à 180 jours de Crédit Mutuel - CIC Home Loan SFH.

Les besoins de trésorerie s'entendent comme :

- \* les flux prévisionnels de principal et d'intérêts sur le passif
- \* diminués des flux prévisionnels d'intérêt et de principal sur les actifs de remplacement et sur les actifs reçus à titre de garantie
- \* diminués (ou augmentés suivant le cas), des montants à payer (ou à recevoir) afférents aux instruments financiers à terme visés à l'article L.513-10.

Ce besoin net de trésorerie est aujourd'hui couvert par le montant déposé dans le Cash Collateral Account suite à l'activation du Pre-Maturity Test. Crédit Mutuel - CIC Home Loan SFH bénéficie en effet d'une mise à disposition de liquidité permettant de couvrir intégralement les tombées de principal des émissions à venir au cours des 9 prochains mois.

Au 30/06/2015, le montant de liquidité mis à disposition de Crédit Mutuel - CIC Home Loan SFH est de 64 000 000 euros.

Les besoins de liquidité à 180 jours sont donc couverts.